



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Situation des perfusionnistes

Question écrite n° 44124

### Texte de la question

Mme Catherine Pujol interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des perfusionnistes. Ces professionnels de santé ont pour mission d'assurer la circulation extracorporelle à l'occasion d'opérations cardiaques particulièrement techniques. Cette technique permet de remplacer le cœur et les poumons lors des opérations. Ainsi, aucune intervention dans ce domaine chirurgical ne peut intervenir sans eux. Ils font également partie intégrante des équipes d'unités mobiles d'assistance circulatoire. Ils apportent leur compétence et leur savoir-faire dans un domaine médical particulièrement technique. Leurs compétences ont été un atout majeur au début de la phase pandémique. Aujourd'hui, ils attendent une redéfinition claire de leur profession. Ainsi, elle lui demande de bien vouloir clarifier ce qu'il compte mettre en œuvre pour améliorer la reconnaissance des perfusionnistes.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Catherine Pujol](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (2<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 44124

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [8 février 2022](#), page 777

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)